

## Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

# Après près d'une décennie d'implication, le conseiller municipal Kim Comeau se tourne vers de nouveaux défis

L'Île-Perrot, le 12 juillet 2023 — Conseiller municipal à la Ville de L'Île-Perrot depuis 2013, Kim Comeau a remis sa démission à la directrice des affaires juridiques et greffière de la Ville, après avoir accepté une offre professionnelle qui l'amènera à s'établir dans une autre région.

### Dix ans de politique municipale à L'Île-Perrot

C'est en réalisant un bilan empreint de fierté que M. Comeau quitte ses fonctions de conseiller municipal à la Ville: « Je remercie les citoyens du district no.5 – De l'Anse de leur confiance durant ces presque dix années et souhaite beaucoup de succès au conseil en place. Je suis très heureux d'avoir pu mener à terme plusieurs de mes idées comme la balançoire pour les personnes à mobilité réduite au parc de la Famille, la dénomination de plusieurs parcs, certaines mesures de francisation et le retour de notre Fête nationale. »

Le maire de la Ville de L'Île-Perrot, M. Pierre Séguin, a salué le parcours de M. Comeau : « Je tiens à remercier, en mon nom et en celui du conseil, M. Comeau pour son implication et sa contribution à la vie démocratique perrotoise au cours des dix dernières années. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouveaux projets. »

### Nouveau membre pour le conseil municipal

La Ville de L'Île-Perrot devra pourvoir le poste de conseiller municipal du district électoral no. 5 – de l'Anse. Les procédures de dépôt de déclaration de candidature ainsi que les modalités pour la tenue du scrutin, le cas échéant, seront publiées ultérieurement, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Nous invitons les résidents à rester à l'affût en consultant le site Web et la page Facebook de la Ville.

– 30 –

### Source et informations

Mathieu Lalonde, directeur du Service des communications

514 453-1751 (265)

[mlalonde@ile-perrot.qc.ca](mailto:mlalonde@ile-perrot.qc.ca)